

Détartrant biologique

Composé d'enzymes qui activent le processus de nettoyage et bloquent rapidement les mauvaises odeurs à la source.

Entretient les canalisations et siphons d'évacuation en installant une flore aérobie tout en favorisant le bon fonctionnement des fosses septiques.

Elimine les dépôts graisseux et le tartre gras et urique en les liquéfiant et rend à l'émail et la robinetterie l'éclat du neuf.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide visqueux
Couleur	Bleu
pH (pur)	4 ± 0,5
Densité	1.01 ± 0.01
Parfum	Agréable

APPLICATIONS

Ce **D.B Blue** est prêt à l'emploi. Il est utilisé pour le nettoyage des sanitaires, douches, lavabos, baignoires, évier, urinoirs, WC, siphons, canalisations dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie et des collectivités (maisons de retraite, hôpitaux).



MODE D'EMPLOI

- Nettoyage**

Dosage: pur sur une éponge mouillée ou dilué de 1 % à 10 %. Appliquer à l'éponge, à la brosse, à la serpillière, etc... comme un nettoyant classique. Rincer si nécessaire.

- Canalisations WC et urinoirs**

Dosage: 50 ml par appareil 2 à 3 fois par semaine, ou 10 ml par appareil par jour. Verser directement le produit de préférence le soir après utilisation des toilettes ou au moment où l'effluent et le plus bas. Laisser agir.

REGLEMENTATION

Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL. Consulter la FDS. Transport non soumis à réglementation.

NOTA : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage propre.